

La lettre du Syndicat des enseignants de l'Essonne

Merci aux directeurs de bien vouloir faire suivre à leurs adjoints



Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Soyez solidaire, n'hésitez pas à nous rejoindre

Notre équipe est à votre écoute au 01.60.79.10.05.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 10h-13h et 14h- 18h.

jeudi 03 octobre 2013

CAPD du 03/10/2013 : point de rentrée et accès à la hors classe.

PE : augmentation du ratio de la hors-classe. Dès la rentrée 2013, les listes ont été rouvertes et les contingents de hors classe des PE s'est vu augmentés de 50%. Actuellement de 2%, ce ratio atteindra les 7% en fin de quinquennat. Cette mesure aura des répercussions significatives sur les carrières des enseignants du 1er degré et sur les montants des pensions.

[>> Lire le compte rendu](#)

Compte rendu CTSD Formation continue du 25 09 2013

Le plan de formation comme chaque année porte autant sur la formation initiale que continue ainsi que sur les animations pédagogiques. Pour une raison de clarté, il est indispensable que soit mis en place des plans de formation distincts.

Cette année une dizaine de stages de 3 semaines est proposée grâce à la possibilité de remplacement qu'offrent les contractuels admissibles (contre 3 l'année passée).

Monsieur le Directeur académique indique l'importance de la formation des collègues par les pairs. Il fait référence à une circulaire datant de 1908 !

Les collègues ont rencontré des soucis au moment de l'inscription des animations pédagogiques sur circonscrip. Il est absolument anormal que des animations soient déjà précochées et que les collègues n'aient pas pu choisir leurs animations.

Les représentants des personnels ont demandé l'annulation de toutes les actions de formations dites obligatoires.

Pas d'astreinte pour les titulaires remplaçants

L'administration ne peut pas exiger d'un collègue nommés dans des écoles à 4 jours qu'il soit à sa disposition sur une journée (le mercredi) pendant laquelle il n'est pas habituellement censé travailler.

Imposer aux collègues d'être disponibles à priori, de façon régulière, même un court moment dans la matinée afin de répondre positivement à une demande éventuelle de remplacement n'est pas possible. Cela s'apparente à une astreinte, à une mise à disposition de notre employeur, ce qui ne relève pas de notre statut.

Un nouveau blog pour prendre le pouvoir sur notre métier

La Refondation nous appartient !

Prenons le pouvoir sur notre métier ! Ne laissons pas les autres décider pour nous, **nous sommes des professionnels de l'éducation** et nous avons une expertise à partager pour que la refondation de l'École devienne une réalité.

[>> Lire la suite](#)

Concours enseignants 2014 : Inscriptions jusqu'au 22 octobre

Les inscriptions aux nouveaux concours enseignants, CPE et COP sont ouvertes du 10 septembre au 22 octobre 2013, 17 heures.

Les inscriptions aux concours réservés et examens professionnalisés quant à elles, n'ouvriront que le 1er octobre.

La procédure d'inscription se fait uniquement sur internet, sur le site du Ministère.

- **Pour les concours de recrutement de professeurs des écoles :**

<http://www.education.gouv.fr/siac1>

- **Pour les concours de recrutement du second degré** CAPES, CAPET, Agrégation, CAPLP, CAPEPS, concours CPE et COP:

<http://www.education.gouv.fr/siac2>

[Connaitre les dates des épreuves du CRPE](#)

[Connaitre les dates des épreuves des concours du 2nd degré](#)

[M'inscrire à l'info Futurs Profs du SE-Unsa](#)

Lionel Tarlet, nouveau Dasein de l'Essonne

Lionel Tarlet, Dasein de l'Ain, est nommé directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Essonne au Journal officiel du 20 septembre 2013. Il succède à Marie-Hélène Leloup, qui occupait la fonction depuis octobre 2012 avant d'être nommée Igen en juillet.

Communiqué de presse UNSA Fonction publique

L'UNSA Fonction publique signera l'accord sur la prévention des risques psychosociaux

Les agents des services publics ont eu à subir pendant plusieurs années les effets néfastes de la RGPP. Ils ont pris de plein fouet l'impact des suppressions massives d'emplois avec leur cortège de restructurations ou réorganisations menées souvent à la hussarde...

[Lire la suite](#)

Communiqué de presse du SNIES-UNSA Éducation

Quel avenir pour les infirmières de l'Éducation nationale ?

Alors que la Refondation pour l'École fait sa rentrée, les infirmiers de l'Éducation nationale sont à nouveau menacés par le spectre de la décentralisation. Vingt ans que cela dure et n'a que trop duré...

[Lire la suite](#)

Lire, sortir

Retrouvez notre dernière sélection de films, livres, sorties, CD/DVD sur notre rubrique culturelle.

[Découvrir la sélection de septembre](#)

Pour lire et s'abonner à la lettre d'info de l'UNSA

[>> cliquer ici](#)

Au Café pédagogique

Abonnement / Désabonnement :

<http://www.cafepedagogique.net/AlertsAndSubscriptions.aspx>

Abonnements infolettres

Abonnements infolettres : faites passer à un ami

En vous abonnant aux infolettres catégorielles, vous resterez connectés à l'actualité. C'est déjà le cas ? Partagez cette info avec vos amis et invitez-les à en faire de même. C'est gratuit...

[Je m'abonne aux infolettres catégorielles](#)



ASSUREUR MILITANT

L'Offre Métiers de l'Education MAIF protège votre vie professionnelle dans les situations délicates. Agression, mise en cause, accident : elle défend vos droits, garantit vos responsabilités, votre protection corporelle et vous fait bénéficier du soutien associatif des Autonomes de Solidarité Laïques.

En savoir plus

[Le SE-Unsa fait son agenda21](#) N'imprimez ce courriel que si nécessaire

Adhésion au SE-UNSA



Nos permanences: tous les jours, du lundi au vendredi, de 10h à 18h, à la Maison des syndicats (5^{ème} étage), place des terrasses de l'Agora à EVRY.

Vous pouvez nous joindre au 01 60 79 10 05 ou par mél 91@se-unsas.org . Les adhérents peuvent également nous joindre sur un numéro de téléphone qui leur est dédié.

J'adhère dès maintenant pour cette année scolaire

Avec le SE-Unsa, vous pouvez choisir d'adhérer tout de suite avec le prélèvement automatique.

Vous êtes tout de suite adhérent, et vous commencez à payer, en 10 fois sans frais, par prélèvement, à partir d'octobre...

N'hésitez plus, adhérez par prélèvement dès maintenant

J'adhère en ligne

Dès aujourd'hui, vous pouvez adhérer et ré-adhérer au SE-UNSA. C'est le moment ! Vous bénéficierez en plus d'une déduction fiscale de 66 % !

Pour cela, plusieurs solutions :

- le prélèvement mensuel automatique en 10 fois sans frais (pensez à remplir l'autorisation de prélèvement et à fournir le RIB)
- par chèque (un ou plusieurs)
- **Vous pouvez adhérer au SE-UNSA en ligne par carte bleue dès à présent**



N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Les collègues désireux de recevoir la lettre chez eux doivent envoyer leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, méil).

Suivre l'actu sur la toile

- « L'Enseignant » national : les derniers numéros [cliquer ici](#)
- « La Lettre de l'Enseignant nationale est en ligne sur le site national [cliquer ici](#)

Les sites du SE-UNSA

Site départemental : <http://www.seunsa91.ouvaton.org/>

Site académique : <http://sections.se-unsa.org/versailles/>

Site du jeune « prof » : <http://www.viedejeuneprof.org/>

Site national : <http://www.se-unsa.org/>

Syndicat des Enseignants-UNSA 91,

Terrasse de l'Agora

BP213 91007 EVRY CEDEX

Tel : 01.60 79 10.05- Fax : 01.60 77 54 73 –

91@se-unsa.org -

Pour vous inscrire/ou vous désinscrire à la lettre en ligne du SE-UNSA 91, ou si vous avez changé d'adresse, cliquez [ici](#) en précisant vos nom et prénom